Image not found or type unknown

peut on vivre dans un garage

Par **newalban**, le **29/03/2012** à **19:13**

bonjour, est je le droit de d acheter un garage a bateaux et d en faire mon logement ? merci

Par **Afterall**, le **30/03/2012** à **07:16**

Bonjour,
Je ne vois pas, à priori, ce qui vous en empêche... Soumettez tout de même votre achat à l'obtention d'un permis de construire.

Par **fra**, le **30/03/2012** à **14:24**

Bonjour,

Cela est peut-être possible. Néanmoins, il convient, au préalable, de se rapprocher de la Mairie et de son [fluo]Plan local d'urbanisme[/fluo] qui détermine l'endroit des zones constructibles et celui où il n'est pas possible de transformer un immeuble d'une autre nature en habitation.

De toutes les manières, il vous faudra obtenir un permis de construire devant l'importance des travaux.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés